

Département du Var

# VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton du BEAUSSET

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2014 – 12 - 25

Séance du 16 décembre 2014

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 26

\*\*\*\*\*

L'an deux mille quatorze, le seize décembre,

Représentés : 7

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

**OBJET :**

*Etaient présents* : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire  
*Adjoint* : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

AMENAGEMENT DU  
SECTEUR DE LA MIOLANE

*Conseillers Municipaux* : Mesdames, BERTOIA, CIDALE, LALESART, LEITE, MANFREDI-MARIN, MOTUS-JAQUIER, NEGREL-SALLES, ORSINI, Messieurs, CATTAGUI, GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, VALENTIN

PROGRAMME  
D'AMENAGEMENT  
D'ENSEMBLE

*Etaient représentés* :

LANCEMENT D'UN APPEL  
D'OFFRES OUVERT

*Conseillers Municipaux* : Mesdames Sabine GIACALONE (procuration à Monsieur Pierre LUCIANO), Marie-Claire PELOT-PAPPALARDO (procuration à Monsieur Louis FERRARA), Marguerite TROGNO (procuration à Monsieur Jean-Michel VALENTIN), Isabelle VIDAL (procuration à Monsieur le Maire), Messieurs Jean-Luc BERNARD (procuration à Madame Elisabeth LALESART), Gérard BUONCRISTIANI (procuration à Madame Christine ORSINI), Philippe SERRE (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER)

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

Par délibération en date du 5 avril 2011, complétée par délibération du 10 juillet 2012, le Conseil Municipal a institué le périmètre définitif du Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) dit de « la Miolane ».

Il est rappelé que l'objet de cette opération est l'aménagement du secteur de la Miolane, aujourd'hui insuffisamment équipé, tant en terme de voirie que de réseaux divers (eau, assainissement, rétentions d'eau pluviales, gaz, électricité, éclairage public, télécommunication...) pour répondre aux besoins des futurs habitants du secteur.

Afin de planifier et programmer l'aménagement et l'équipement du quartier, le Conseil Municipal, en la présente séance, a approuvé l'ouverture d'autorisations de programme et de crédits de paiement (AP/CP) sur les budgets de la Commune, de l'Eau et de l'Assainissement.

Pour veiller à la cohérence de l'opération et mettre en œuvre la réalisation des travaux d'infrastructure du quartier, la Commune a missionné, après mise en concurrence, un assistant à maîtrise d'ouvrage et une équipe de maîtrise d'œuvre.

Les diverses études menées ont permis d'aboutir au projet final permettant le lancement de la procédure pour la passation du marché de travaux correspondant, alloti comme suit :

- Lot 1 : Voirie et réseaux,
- Lot 2 : Eclairage public,
- Lot 3 : Espaces verts,
- Lot 4 : Signalisation et mobilier urbain,

L'ensemble du projet a fait l'objet d'une présentation par l'équipe de maîtrise d'œuvre et l'assistant à la maîtrise d'ouvrage le 10 décembre 2014 lors d'une réunion conjointe des commissions d'urbanisme et de la vie quotidienne et des quartiers.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à lancer le marché de travaux pour la réalisation d'ouvrages d'infrastructure dans le cadre du P.A.E. du Quartier de la Miolane, en la forme d'un Appel d'Offres Ouvert, conformément aux articles 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

Le Conseil Municipal, par :

26 Voix POUR

7 ABSTENTIONS

(Monsieur Jean-Luc BERNARD (procuration à Madame Elisabeth LALESART) Mesdames Elisabeth LALESART, Stéphanie LEITE)

(Monsieur Claude GIULIANO, Madame Michèle NEGREL-SALLES,)

(Monsieur Dominique OLIVIER, Monsieur Philippe SERRE (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER))

Adopte l'exposé qui précède,

Autorise le lancement du marché de travaux pour la réalisation d'ouvrages d'infrastructure dans le cadre du P.A.E. du Quartier de la Miolane, en la forme d'un Appel d'Offres Ouvert, conformément aux articles 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

Ainsi fait et délibéré  
Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

*Signature électronique*

Philippe BARTHELEMY